ast
Grand Lyon
Santé au travail

Rapport d'activité

Une année charnière, marquée par l'adaptation face aux mutations post-covid et aux évolutions réglementaires

2022

Sommaire

01 *Découvrir l'AST Grand Lyon et ses adhérents* p.7

02 *Ressources et finances de l'association* p.17

03 *Activité médicale* p.23

04 *Prévention de la désinsertion professionnelle* p.31

05 *Prévention des risques professionnels* p.37

Alain Favre

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme le rappellent nos professionnels de santé dans ce rapport annuel, l'activité d'AST Grand Lyon en 2022 a encore été très dense et diversifiée dans un contexte qui reste tendu.

Bien que les restrictions soient désormais loin derrière nous, et alors que le souvenir du vécu de la pandémie s'estompe, ses effets collatéraux se manifestent toujours.

Des effets sur la santé des salariés et des dirigeants, en Covid long ou déstabilisés par les évolutions rapides des technologies et des organisations ; mais aussi des effets plus indirects, en lien avec des remises en question personnelles et professionnelles poussées par les confinements. Cela interroge le rapport au travail et la disponibilité en main d'œuvre dans certains secteurs.

Nous avons continué à faire évoluer nos modes d'accompagnement tout au long de cette crise.

Dès les premières heures, AST Grand Lyon a mis en place une offre de service adaptée à l'urgence et aux pénuries, avec une hotline médicale centralisée, des webinaires ciblés et bien sûr la vaccination dès que celle-ci a été disponible. L'écoute de vos besoins et vos retours nous ont permis d'adapter nos réponses

Edito

dans le temps, avec une vigilance toute particulière autour des problématiques de santé psychique et de désinsertion professionnelle.

Les tensions géopolitiques et leurs conséquences économiques ont aussi contribué à amplifier ces enjeux.

Sur un tout autre plan, 2022 aura également été une année marquante par la mise en application de la loi du 2 août 2021 visant à renforcer la prévention en santé au travail. Et là encore, AST Grand Lyon a su s'adapter en continu, au gré de la publication des décrets d'application.

Le législateur a renforcé les attentes en matière d'évaluation des risques professionnelles pour les entreprises. En miroir, AST Grand Lyon a généralisé Mon Document Unique, une solution digitale, comprise dans votre cotisation, permettant de réaliser de manière intuitive votre DUERP et qui vous guide vers des conseils ciblés.

En dépit d'une pénurie croissante de professionnels de santé au travail, la loi impose de nouvelles visites médicales. AST Grand Lyon répond par le recrutement et la formation d'infirmiers et de médecins à la spécialité de santé au travail, l'ouverture de 3 nouveaux centres et la priorisation du suivi médical en faveur des salariés les plus exposés. Le nombre de visites réalisées a augmenté de 6,7 % entre 2021 et 2022.

Le décalage de plus en plus marqué entre les obligations réglementaires et la disponibilité de professionnels compétents reste un point majeur d'attention pour le conseil d'administration et les équipes d'AST Grand Lyon.

Plus que des chiffres, qui ont naturellement toute leur place dans un rapport annuel, ce sont la parole et le vécu des adhérents qui éclairent le mieux l'action et le dévouement de nos professionnels. C'est pourquoi je ne peux que vous inviter à vous plonger dans les témoignages d'adhérents qui animent la version numérique de ce rapport ; je tiens d'ailleurs à les remercier pour la confiance qu'ils nous accordent et pour avoir accepté de nous ouvrir leurs portes. Qu'ils soient responsables hygiène sécurité environnement d'une filiale d'un grand groupe ou d'une jeune entreprise, ou encore dirigeant d'une TPE de services, tous ont su tirer profit selon leurs besoins de l'offre de services d'AST Grand Lyon.

Si ces entreprises se saisissent pleinement de ce que AST Grand Lyon leur propose, beaucoup d'autres ne le font pas, voire ignorent ce à quoi le versement de leur cotisation leur donne accès, au-delà de la visite médicale.

Pour que chacun puisse se saisir de nos services, nous devons nous rappeler que la santé au travail est un enjeu global pour les salariés et pour la vitalité de l'entreprise.

Nous devons réaffirmer que la prévention est un investissement clé qui sécurise le capital humain particulièrement exposé aux aléas du moment.

Nous devons - et allons - aussi accompagner ceux qui, accaparés par le quotidien ou les gestions de crises, ne trouvent plus le recul suffisant pour intégrer ces sujets dans leurs plans d'actions.

C'est la mission d'un service de santé au travail ; c'est aussi la vocation d'une association dans laquelle chacun de ses membres doit pouvoir se retrouver et se reconnaître.

01

Découvrir l'AST Grand Lyon et ses adhérents

L'AST Grand Lyon est un service de prévention et de santé au travail qui met à disposition un ensemble de ressources et de services mutualisés pour accompagner les entreprises de la région lyonnaise dans leurs obligations et démarches de santé et de sécurité au travail. C'est aussi une association loi 1901, qui a connu en 2022 une hausse de plus de 5 % du nombre de ses membres, nombre qui tutoie aujourd'hui les 20 000 adhérents. À ce titre AST Grand Lyon est régie par une gouvernance paritaire, avec un conseil d'administration composé de représentants d'employeurs et de salariés.

a. Un service de prévention et de santé au travail

Avec AST Grand Lyon, le travail, on va pas en faire une maladie !

AST Grand Lyon est un service de prévention et de santé au travail (SPSTI) réunissant des compétences pour **veiller sur la santé et la sécurité des salariés** et des expertises pour **accompagner les entreprises** dans leurs démarches d'évaluation et de maîtrise des risques professionnels.

Une offre de services pour les employeurs et leurs salariés

AST Grand Lyon œuvre aux côtés des employeurs pour la préservation de la santé des salariés sur leur lieu de travail. Cette mission se concrétise par :

- Une aide à l'identification des situations à risques ;
- Des conseils aux employeurs et salariés ;
- La surveillance de l'état de santé des travailleurs

AST Grand Lyon agit ainsi en faveur du maintien en emploi, en combattant le risque de perte d'employabilité et de désinsertion professionnelle causé par la dégradation de l'état de santé. Son action repose sur la complémentarité de multiples expertises (psychologues du travail, ergonomes, infirmiers, conseillers en prévention et spécialistes en risques), coordonnées par le médecin du travail.

L'OFFRE DE SERVICES

Les entreprises membres d'AST Grand Lyon bénéficient de facto d'une offre de services conçue pour les aider à satisfaire leurs obligations réglementaires et les appuyer dans la prévention des risques professionnels.

Suivi de l'état de santé des salariés

+ Visites médicales du travail dans le cadre du suivi périodique ;
+ Examens complémentaires et conservation sécurisée du dossier médical.

Évaluation et maîtrise des risques professionnels

+ Aide à l'identification des situations de travail et au repérage des risques (Troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux, risque chimique, bruit, risque écran et télétravail, risque routier…) ;
+ Aide à l'évaluation des risques professionnels : conseils en entreprise ou lors d'ateliers collectifs pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), accès à « Mon document unique », une solution digitale pour réaliser le DUERP ;
+ Propositions de plan d'actions pour maîtriser les risques identifiés ;
+ Accès à la hotline prévention pour une réponse rapide aux questions ;
+ Sensibilisations collectives (les « Rendez-vous de la prévention ») pour bénéficier d'outils et de méthodes à mettre en œuvre dans l'entreprise.

Prévention de la désinsertion professionnelle

+ Aide au retour du salarié à son poste de travail après un arrêt de longue durée ;
+ Soutien et accompagnement individualisé des salariés fragilisés par un problème de santé, dans un objectif de maintien en emploi.

Portail extranet adhérents

+ Accès aux données santé travail de l'entreprise et au compte adhérent ;
+ Déclaration et mise à jour des effectifs de l'entreprise ;
+ Espace documentaire pour télécharger courriers et factures.

Partenaire reconnu des agences d'intérim

En choisissant AST Grand Lyon pour le suivi des intérimaires, les agences de travail temporaire bénéficient d'un pôle spécialisé et d'une équipe médicale dédiée.

UNE ACTION PLURIDISCIPLINAIRE

La santé au travail est un objectif porté collectivement par les équipes d'AST Grand Lyon. L'atteindre passe ainsi par le croisement et la complémentarité de multiples expertises coordonnées par le médecin du travail. Autour de ce dernier, psychologues du travail, ergonomes, infirmiers, conseillers en prévention et spécialistes en risques composent les équipes santé travail pluridisciplinaires d'AST Grand Lyon.

CERTIFICATION ISO 9001 : AST Grand Lyon passe la deuxième

AST Grand Lyon a passé avec succès l'audit de renouvellement de sa certification ISO 9001. Le service met donc le pied dans un second cycle triennal d'évolution de son système de management de la qualité (SMQ). […]

Continuer de lire l'article.

b. Une association d'employeurs de la région lyonnaise

Gouvernance paritaire

AST Grand Lyon est une association d'entreprises formée pour mutualiser des moyens (compétences, centres médicaux) au profit de ses adhérents. À ce titre, elle est administrée par une gouvernance paritaire composée de représentants des employeurs et salariés des entreprises adhérentes.

Le conseil d'administration (CA)

Il a pour mission de « *mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale et d'organiser et animer la vie de l'association, dans le cadre fixé par la réglementation* », les statuts et le règlement intérieur.

Composé au maximum de 20 personnes, il approuve les priorités d'action du service inscrites dans son projet pluriannuel et arrête le budget prévisionnel annuel défini pour la réalisation des missions auprès des entreprises adhérentes. Il fixe le montant de la cotisation, arrête les comptes de l'exercice financier et décide des projets immobiliers.

Le CA est composé de membres issus des entreprises adhérentes en activité, répartis à parts égales entre des représentants des employeurs et des représentants des salariés. Tous sont désignés par les organisations patronales et syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes.

Le CA comprend un bureau composé :

- Du président, élu parmi et par les représentants des employeurs au sein du CA ;
- De cinq membres dont un vice-président (salarié), un trésorier (salarié), un secrétaire (employeur), un président délégué (employeur) ainsi que le président de la commission de contrôle (salarié).

Le bureau a pour principale fonction d'assurer la préparation des travaux du conseil d'administration.

La commission de contrôle (CC)

La commission de contrôle est l'instance chargée de la surveillance de l'organisation et de la gestion de l'association. Elle est présidée par un représentant des salariés et comprend un tiers d'administrateurs issus du collège employeurs et deux tiers de représentants du collège salariés.

Elle est consultée sur les questions touchant au fonctionnement du service : budget, compétences géographiques et professionnelles, recrutement et gestion de certains professionnels du service (médecin du travail et intervenants en prévention des risques professionnels).

Elle élit son président parmi les représentants des salariés.

L'assemblée générale (AG)

L'assemblée générale est le lieu d'expression de l'ensemble des adhérents de l'association, qui disposent chacun d'un droit de vote.

L'assemblée générale peut être :

- Ordinaire (AGE) : convoquée au moins une fois par an, elle entend les différents rapports (d'activité, financier, commissaires aux comptes) et délibère sur les orientations de l'association ;
- Extraordinaire (AGO) : elle se réunit pour des décisions exceptionnelles telles que la modification des statuts de l'association.

La composition du Conseil d'administration

REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

Alain Favre
Président *(Medef)*

Luc Audinet
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(Medef)*

Olivier Boutinaud
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(CPME)*

Dominique Dalbies
Administrateur *(Medef)*

Mireille Fassler
Administratrice et membre de la commission de contrôle *(Medef)*

Sébastien Graindorge
Administrateur *(CPME)*

Erick Roux de Bezieux
Administrateur *(Medef)*

Bruno Verney
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(Medef)*

Luc Bachelot
Administrateur *(CPME)*

REPRÉSENTANTS SALARIÉS

Bruno Baudouin
Président de la commission de contrôle *(CFDT)*

Laurent Chavalard
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(CFE-CGC)*

Patricia Esposito
Administratrice et membre de la commission de contrôle *(CFDT)*

Omar Haddouche
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(FO)*

Olivier Large
Trésorier *(CFE-CGC)*

Elie Marcoux
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(CGT)*

Jean-Philippe Reverdy
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(FO)*

Marc Righenzi de Villers
Administrateur et membre de la commission de contrôle *(CFTC)*

François Rubert
Administrateur *(CGT)*

Olivier Large

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT DES SALARIÉS ET TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION

Témoignage

Dans le civil, je travaille à l'Apave pour le compte duquel je suis expert dans les émissions de gaz à effet de serre. Autrement dit, je compte les tonnes de Co_2 émises et joue un rôle proche de celui des commissaires aux comptes, dans le sens où je valide des bilans d'émissions pour des entreprises.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Olivier Boutinaud

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT DES EMPLOYEURS

Témoignage

Je suis directeur de la prévention et de la sécurité du groupe Adecco France. Mon travail au quotidien consiste à déployer les programmes d'actions pour réduire les risques professionnels au sein des sociétés du groupe. Je suis mandaté au CA d'AST par la CPME et par le Prism'emploi.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

c. Les entreprises membres de l'association

Une hausse sensible du nombre d'adhérents

19 864
ENTREPRISES ADHÉRENTES

+ 5,4%
PAR RAPPORT À 2021

Des TPE majoritaires, mais des salariés concentrés dans les grandes entreprises

À l'inverse, les entreprises de ⊖ de 10 salariés constituent
près de 3/4 des adhérents
mais ne représentent que
17,2% des salariés suivis

Les entreprises de ⊕ de 100 salariés représentent
2 % des adhérents
mais emploient
1/3 des salariés suivis

Proportion des entreprises adhérentes par taille d'effectif

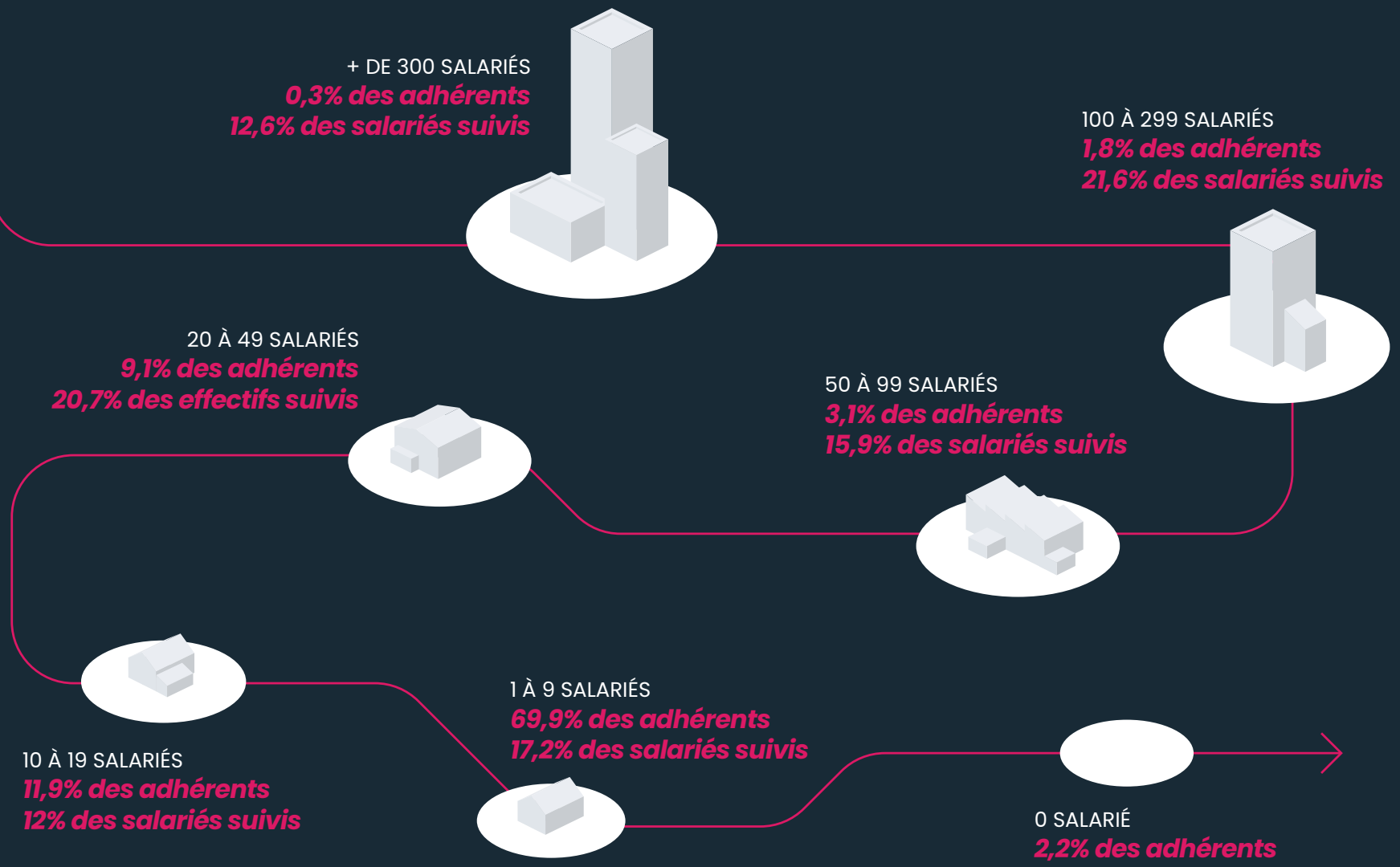

Principaux secteurs d'activité (NAF) représentés

(secteurs de + de 1000 adhérents)

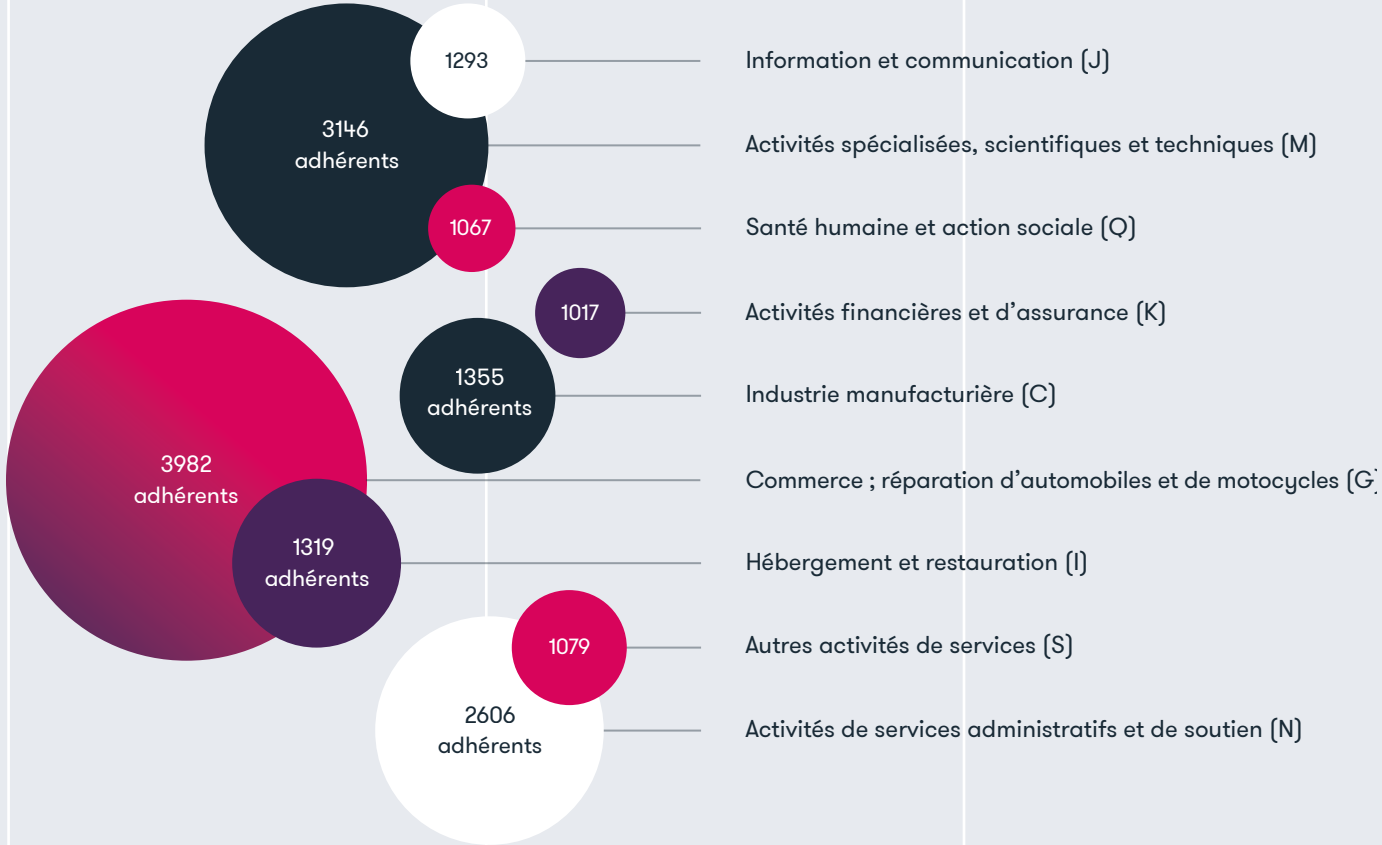

Les 3 secteurs d'activités pour lesquels le nombre d'adhérents a connu la plus forte progression en 2022

INFORMATION ET COMMUNICATION

+8,6%

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

+9,1%

ENSEIGNEMENT

+8,7%

02

Ressources et finances de l'association

Trois nouveaux centres médicaux ouverts, un effectif en hausse de plus de 13 % avec un renforcement sensible des métiers d'infirmiers, secrétaires et préventeurs : l'année 2022 aura été celle d'une croissance forte des ressources mutualisées, prioritairement destinées au suivi individuel des salariés et au conseil apporté aux employeurs. Cette dynamique de proximité et de service s'inscrit dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse et malgré un contexte permanent de difficultés de recrutement, en particulier médicaux. Un contexte dans lequel AST Grand Lyon évolue en renforçant son attractivité en tant qu'employeur, et en investissant massivement dans la formation professionnelle, pour développer les compétences expertes au service des adhérents.

a. Financer les ressources et l'offre de services

Le financement des actions et services proposés par AST Grand Lyon repose sur la cotisation versée par les adhérents. Son montant pour le budget 2022, fixé et réévalué par le conseil d'administration sur la base d'indicateurs standardisés (indice Syntec), a connu une progression de 5 % lors de l'appel de cotisation lancé fin 2021. La répartition des charges d'exploitation montre que les trois quarts des fonds ainsi recueillis sont affectés à la masse salariale et donc au financement des expertises et compétences dont peuvent bénéficier les adhérents au travers de l'offre de services.

Jérôme Dumard
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'AST GRAND LYON

Témoignage

L'ADAPTATION PERMANENTE DES RESSOURCES AU PROFIT DES ADHÉRENTS.

Investissements, ressources, budget : comment les cotisations versées par les adhérents sont-elles valorisées ? Le point avec Jérôme Dumard, secrétaire général d'AST Grand Lyon en charge notamment des ressources humaines, des finances et de l'immobilier.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Chiffres budget

RESSOURCES TOTALES : 26 894 K€

Cotisations : 25 194 K€

Intérim : 735 K€
Absentéisme : 397 K€
DATR : 153 K€
Adhésions : 158 K€
Re facturations : 255 K€

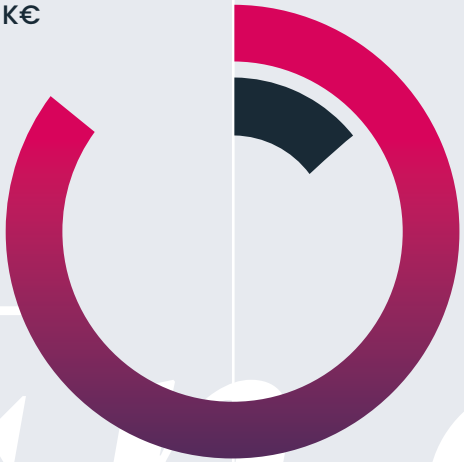

RÉPARTITION DE CHARGES D'EXPLOITATION

Personnel : 72,93 % (20 130 K€)

Impôts et taxes : 1,6 %
Charges externes : 19,5 %
Autres : 5,8 %

En chiffres

b. Les ressources humaines

Entre la hausse continue du nombre de ses adhérents et des évolutions réglementaires qui lèvent la barre toujours plus haute en termes de suivi individuel, de prévention de la désinsertion professionnelle et d'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des risques, AST Grand Lyon poursuit le renforcement de ses équipes. Celui-ci passe par un recrutement intense (+13,6 % de hausse du nombre de salariés en 2022) et le développement permanent des expertises des équipes au service des entreprises.

Bilan 2022 de la formation professionnelle et du développement des compétences

L'actualisation des savoirs et la montée en compétences des équipes est une dimension de la gestion des ressources humaines rendue fondamentale par l'évolution permanente de la réglementation et des connaissances académiques en santé au travail. **[...]**

Continuer de lire l'article.

Effectif total

299
SALARIÉS
+13,6%

POUR
284,7
ETP

dont...

SECRÉTAIRES MÉDICALES
100 salariés
+15% POUR 97,6 ETP

ADMINISTRATIFS
57 salariés
+7,02% POUR 56,9 ETP

PRÉVENTEURS
40 salariés
+17,5% POUR 39,3 ETP

MÉDECINS DU TRAVAIL
65 salariés
-1,54 % POUR 54,9 ETP

INFIRMIERS
37 salariés
+27,03% POUR 36,1 ETP

c. Les ressources immobilières

L'adaptation et l'optimisation du réseau de centres médicaux est une préoccupation majeure pour le conseil d'administration d'AST Grand Lyon. Elle s'exprime évidemment en termes qualitatifs, dans un souhait constant d'accueillir les salariés des entreprises adhérentes dans les meilleurs conditions d'accueil et de confort. Accessibles, lumineux et offrant toutes les garanties de confidentialité des échanges, les centres médicaux d'AST Grand Lyon sont réfléchis, conçus et aménagés pour une expérience positive de la consultation médicale. La volonté permanente du conseil d'administration d'adapter l'offre de proximité au gré des besoins des entreprises et du développement des zones d'activités de la métropole a conduit, en 2022, à la fermeture du centre de Chassieu et à l'ouverture de trois nouveaux sites implantés en hyper-centre lyonnais (2e centre Confluence), dans l'Est (Genas) ainsi que dans l'Ouest de l'agglomération (Dardilly).

Nos

22

centres AST

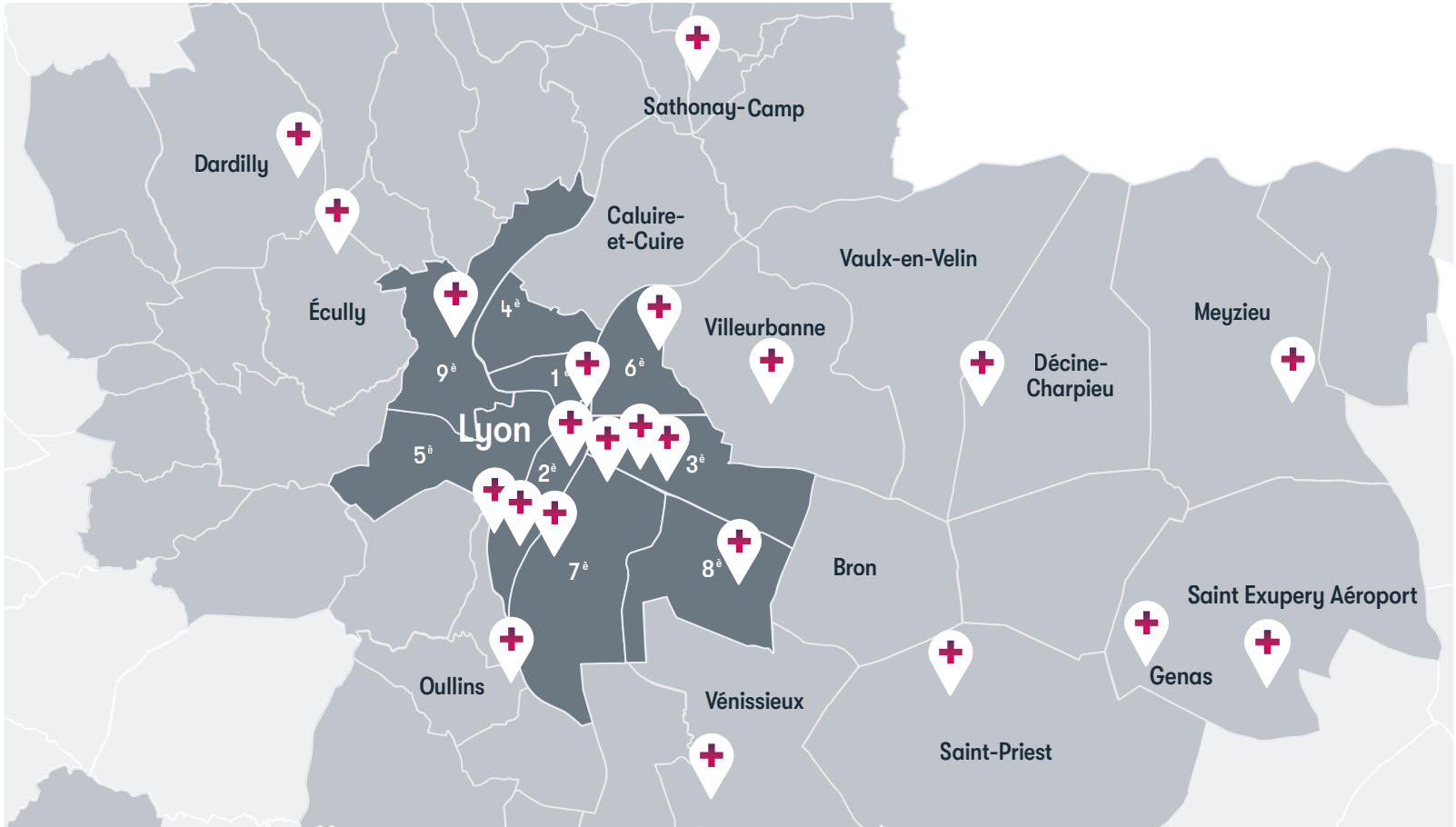

Ouverture de *3 nouveaux centres médicaux* pour les salariés des entreprises de la région lyonnaise

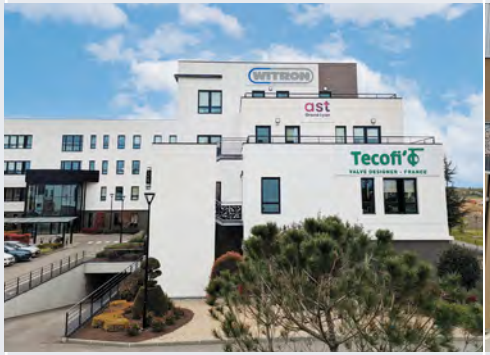

Genas

Le centre de Genas constitue une nouvelle offre de suivi médical sur l'Est de Lyon, en remplacement du centre de Chassieu.
Accessible facilement du fait de sa proximité avec l'autoroute, ce centre de 500 m² apporte une réponse aux besoins des entreprises du secteur. Six cabinets de consultation accueillent leurs salariés depuis mi-juin 2022.

Dardilly

D'une surface de 480 m², le nouveau centre de Dardilly est calibré pour apporter cinq cabinets de consultation supplémentaires dans l'Ouest lyonnais, en sus du centre existant à Ecully. L'ouverture de ce centre fin juin 2022 est en lien avec les développements de la zone économique de Techlid-Limonest.

Pôle Santé Confluence

En novembre 2022, AST Grand Lyon a ouvert son 2e centre médical dans le quartier Confluence. Cette réalisation s'inscrit dans un projet global réunissant un centre de consultations de généralistes et spécialistes, un pôle d'imagerie et un espace dédié à la prévention et à la santé. Ce sont ainsi cinq nouveaux cabinets de consultation qui viendront étoffer les capacités actuelles de suivi médical des salariés sur le secteur de l'hyper-centre lyonnais.

03

Activité médicale

Plus de 100 000 visites médicales ont été réalisées en 2022 par les professionnels de santé de l'AST Grand Lyon. Un chiffre en augmentation de près de 7 % par rapport à l'année précédente, dans un contexte pourtant marqué par des contraintes très fortes : pénurie de médecins du travail, augmentation du nombre d'adhérents et donc de salariés suivis, nouvelles visites médicales induites par la loi du 2 août 2021 et fragilisation des salariés en conséquence de la crise sanitaire. Cette progression – contre vents et marées - du nombre de visites réalisées tient à l'implication des professionnels de santé, médecins et infirmiers et à l'optimisation des précieux créneaux de consultation, dans le cadre d'une relation étroite et partenariale avec les adhérents. Et si malgré tous ces efforts, 100 % des visites ne peuvent matériellement être réalisées, leur priorisation, leur ciblage et le développement de partenariats spécifiques (intermittents, Intérim) visent un objectif unique : veiller sur la santé des salariés les plus directement concernés par les risques liés au travail et l'écueil de la désinsertion professionnelle.

a. Prise en charge médicale par AST Grand Lyon

Progression du nombre de visites médicales réalisées :

101 928	+ 6,7%	POUR 88 702
VISITES RÉALISÉES	PAR RAPPORT À 2021	SALARIÉS

1/3 des visites réalisées par des infirmiers en santé au travail

30 % DES VISITES MÉDICALES SONT RÉALISÉES PAR DES

Infirmiers

70% DES VISITES MÉDICALES SONT RÉALISÉES PAR DES

Médecins

- Pour l'ensemble des visites médicales, tous types confondus
- Les infirmiers interviennent sur les visites d'embauche et périodiques

Typologie des visites : les visites d'embauche représentent près de la moitié du total

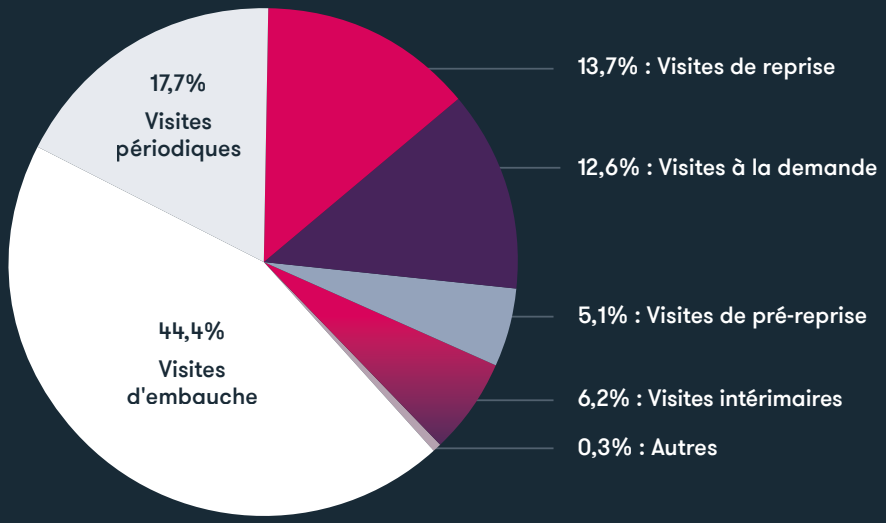

Patricia Neddam

MÉDECIN DU TRAVAIL ET MÉDECIN COORDINATEUR

Témoignage

TROUBLES PSYCHIQUES, PÉNURIES DE MAIN D'OEUVRE : LES EFFETS INDIRECTS DE LA CRISE SANITAIRE ONT PESÉ SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS.

Au-delà des expositions aux risques professionnels courants, des situations complexes ont mobilisé les professionnels de santé du service, en effets indirects de la crise sanitaire. Explications avec le Dr Patricia Neddam, médecin du travail et médecin coordinateur d'AST Grand Lyon.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Visites médicales : priorisation et mobilisation pour faire face au manque de professionnels de santé

En 2022, AST Grand Lyon a poursuivi ses efforts pour faire face au contexte structurel de pénurie en professionnels de santé. Recrutement, priorisation et mobilisation des équipes ont été les piliers de la démarche. [...]

Continuer de lire l'article.

Service régulation : une équipe dédiée à l'affectation des ressources médicales

Crée en septembre 2020, le service de la régulation a pour vocation première de traiter les situations critiques, vécues par des entreprises ne bénéficiant pas ou plus d'un médecin du travail attitré. [...]

Continuer de lire l'article.

Suivi médical des intermittents : signature d'une convention avec Thalie Santé

Le 26 août 2022, AST Grand Lyon et Thalie Santé, acteur national du suivi médical en santé au travail des intermittents du spectacle, ont signé une importante convention de partenariat. [...]

Continuer de lire l'article.

Suivi des intérimaires : AST Grand Lyon reste la référence

303 agences de travail temporaire se sont tournées vers les services d'AST Grand Lyon en 2022, soit une augmentation de plus de 8 %. C'est là le fruit du travail de fond mené au quotidien et depuis déjà longtemps par le pôle intérim, pour bâtir une relation de confiance avec les acteurs locaux du secteur. L'année 2022 a été ponctuée de nombreux temps d'échanges personnalisés avec les agences de travail temporaire pour prendre en compte leurs spécificités et anticiper les périodes de montée en charge. En parallèle, des créneaux de visites ouverts le samedi matin sur trois sites (Villeurbanne Baly, Confluence et Décines) ont permis de répondre aux besoins liés aux pics d'activité.

303

AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

b. Profils des salariés suivis

265 683 SALARIÉS SUIVIS	DONT **7 029** INTÉRIMAIRES	**53,8 %** SONT DES HOMMES

Âge des salariés : les 25-34 ans en première position

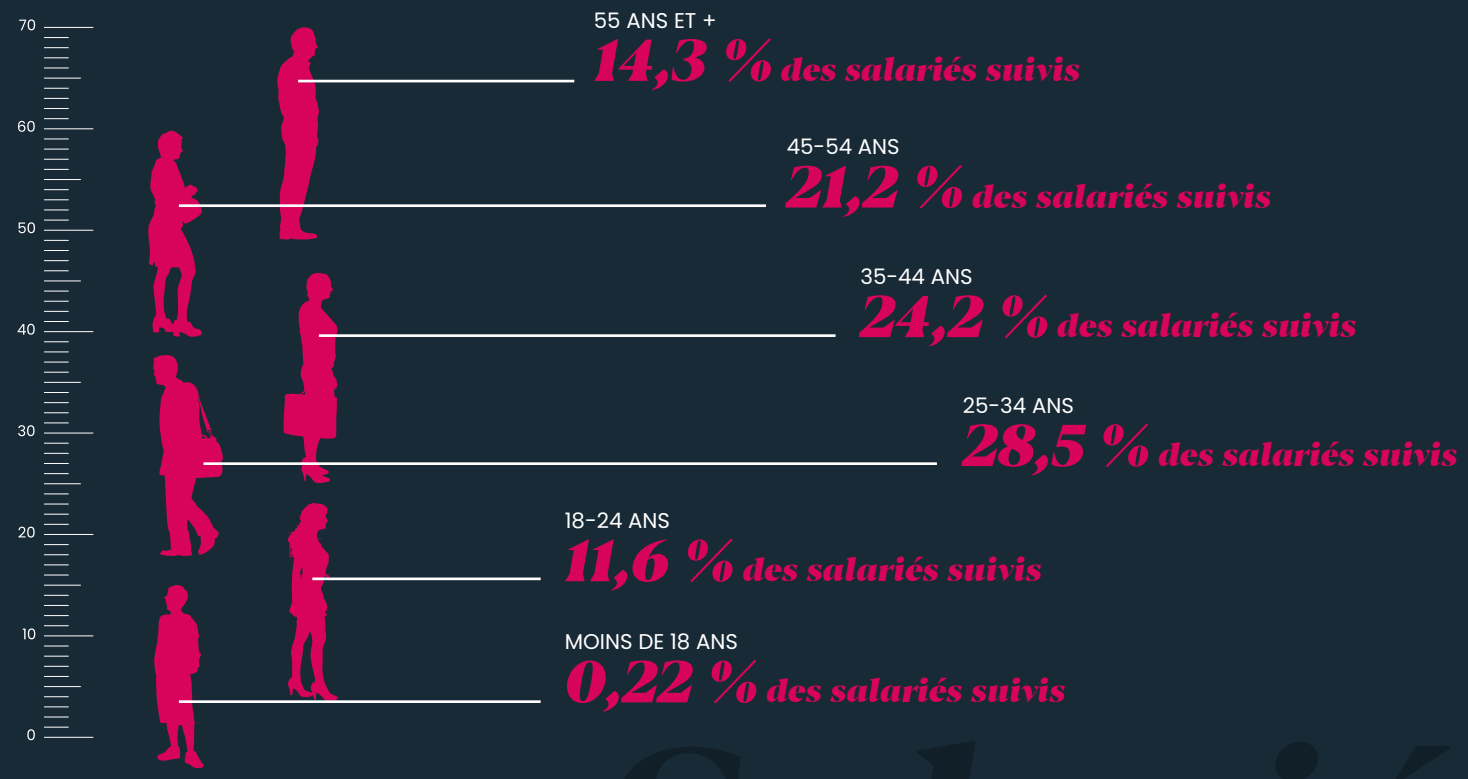

Salariés

Types de contrats de travail

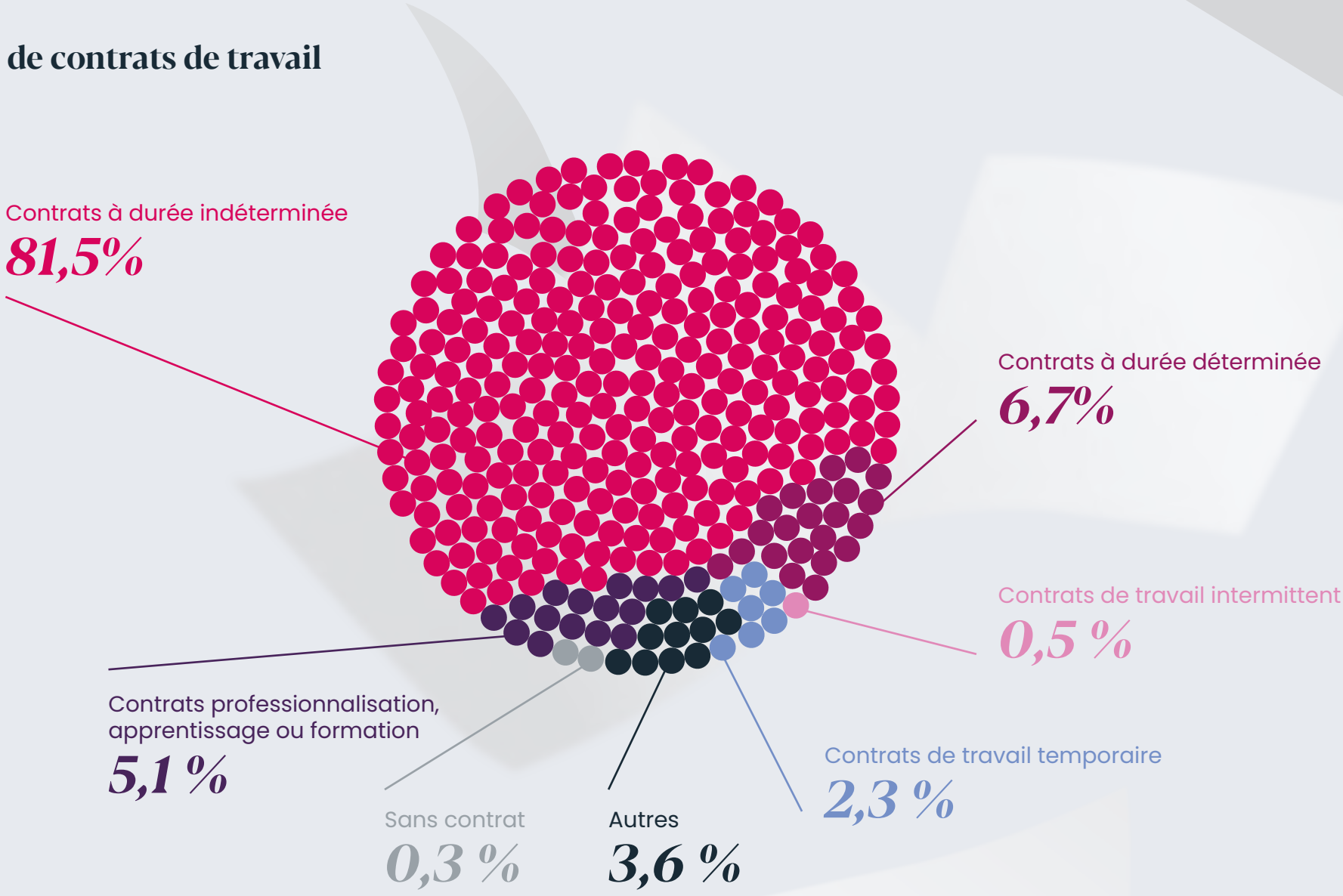

c. Suivi médical

Le suivi simple très majoritaire

79,9 %
EN SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE
(Aucune exposition à des risques particuliers : emplois de bureau…)

16,2 %
EN SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ
(Salariés exposés à des risques particuliers pour leur santé et leur sécurité : amiante, plomb, rayonnements ionisants, habilitations électriques, agents biologiques…)

3,9 %
EN SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ
(Travailleurs de nuits, salariés handicapés…)

Le top 5 des expositions professionnelles

Dans une métropole tertiaire, les risques liés au travail sur écran sont naturellement prédominants. Ils devancent les troubles musculo-squelettiques (2 et 5) et les risques psycho-sociaux (3 et 4).

1
ÉCRAN DE VISUALISATION

2
MANUTENTION DE CHARGES ET DE PERSONNES

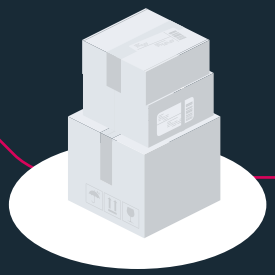

3
CONTACTS RÉGULIERS AVEC LE PUBLIC

4
EXIGENCES INHÉRENTES À L'ACTIVITÉ
(risques psycho-sociaux)

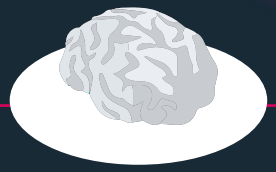

5
AFFECTIONS CHRONIQUES DU RACHIS LOMBAIRE PROVOQUÉES PAR LA MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES LOURDES

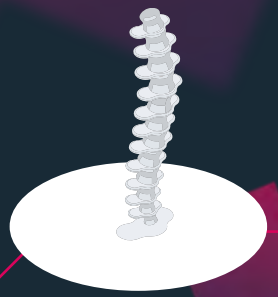

Pathologies d'origine professionnelle : les troubles musculo-squelettiques au premier rang

En cohérence avec les expositions les plus présentes, les salariés sont d'abord touchés par des pathologies d'origine professionnelles dans les registres des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des risques psycho-sociaux (RPS).

1er rang

MALADIES DU SYSTÈME OSTÉO-ARTICULAIRES OU TMS

(lombalgie, lésions de l'épaule, syndrome de la coiffe des rotateurs, cervicalgie, picondylite, syndrome du canal carpien, lumbago avec sciatique…)

2e rang

TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT OU RPS

(surmenage, épisodes dépressifs, stress, trouble anxieux et dépressif mixte, autres troubles anxieux, …)

3e rang

LÉSIONS TRAUMATIQUES

(brûlures, foulures, fractures…)

Conclusions des visites médicales : les inaptitudes proches de 2 %

76 %

DES VISITES MÉDICALES ABOUTISSENT À UN AVIS DE COMPATIBILITÉ ENTRE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ ET SON POSTE DE TRAVAIL

SUR PLUS DE 100 000 VISITES RÉALISÉES :

8,6 %

ONT ABOUTI À UN AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

2,1 %

ONT ABOUTI À UNE INAPTITUDE

1,5 %

ONT ABOUTI À UNE RESTRICTION

04 Prévention de la désinsertion professionnelle

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail a réaffirmé l'importance de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP). À cet effet, est désormais inscrite dans le droit, la création d'une cellule de maintien en emploi dans chaque service de prévention et de santé au travail. AST Grand Lyon dispose déjà depuis de nombreuses années d'un pôle d'appui au maintien en emploi (Pame) regroupant des compétences spécifiques (psychologues, ergonomes, assistante sociale/conseillère du travail) sous la coordination d'un médecin du travail.
Son rôle : prendre en charge des salariés fragilisés, qui acceptent de bénéficier d'un accompagnement. Sa finalité : identifier des solutions de maintien en emploi de différentes natures (aménagement technique ou organisationnel de poste, reclassement interne ou externe à l'entreprise, orientation vers des formations en vue d'une éventuelle reconversion professionnelle…). Pour les situations les plus inextricables, le Pame peut accompagner les salariés vers la mise en place d'une solution sociale (invalidité, retraite anticipée…). En parallèle de cette prise en charge individuelle sur mesure, il est également particulièrement actif pour construire des partenariats avec des acteurs externes (Assurance Maladie, Carsat, MDPH, organismes du handicap, acteurs institutionnels et associatifs du maintien en emploi…) dans le but de fluidifier le parcours de ces salariés.

Nombre de signalements de salariés en risque de désinsertion professionnelle

Avec répartition par type d'appui au maintien en emploi

294

PSYCHOLOGUE

+48.5 %

193

ASSISTANTE SOCIALE

+25.3 %

527

SIGNALEMENTS

+38%

30

ERGONOME DU TRAVAIL

+33.3 %

43,2 %

DES SIGNALEMENTS CONCERNENT DES SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS

65 %

DES SALARIÉS CONCERNÉS SONT DES FEMMES

Régis Badel

MÉDECIN DU TRAVAIL ET COORDINATEUR DU PAME

Témoignage

PÔLE D'APPUI AU MAINTIEN EN EMPLOI : INTENSIFICATION DE L'ACTIVITÉ ET APPROCHE PARTENARIALE

L'année 2022 aura vu la montée du pôle d'appui au maintien en emploi (Pame) d'AST Grand Lyon, dont l'action est tournée vers les salariés les plus exposés au risque de désinsertion professionnelle. Régis Badel revient sur les grandes tendances de fond de l'année.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Les trois premiers secteurs d'activité (NAF) d'origine des salariés signalés :

SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

ACTIVITÉS COMMERCIALES

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

SITUATION DES SALARIÉS EN FIN DE PRISE EN CHARGE

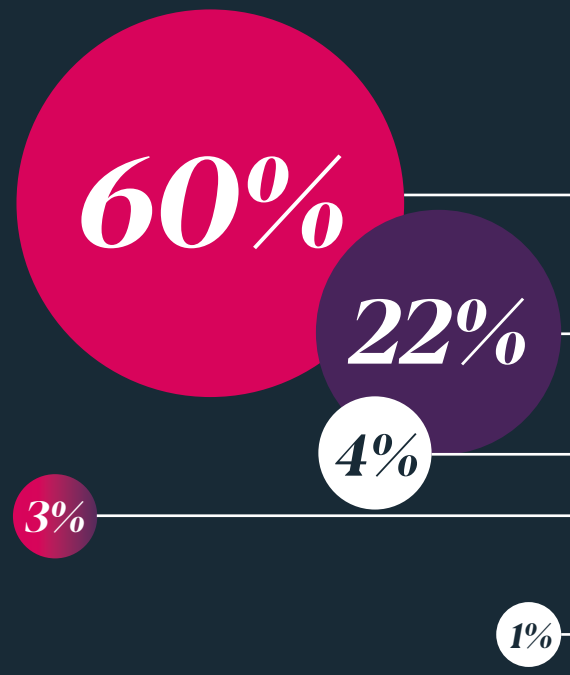

60% sont toujours en arrêt de travail ou sont sortis du travail sans solution sociale

22% sont maintenus en poste, dont 7% avec un aménagement de poste

4% ont été reclassés hors de leur entreprise d'origine

3% sont en formation, reprise d'étude ou reconversion professionnelle

1% ont bénéficié d'un reclassement dans leur entreprise d'origine

Article

Maintien en emploi : les partenariats en action

En 2022, AST Grand Lyon a déployé une intense activité pour porter des messages au-delà de ses propres murs, en intervenant auprès des publics et relais d 'informations concernés par les questions de santé et de maintien en emploi.

CANCER ET TRAVAIL

Le 31 mars 2022, le Dr Régis Badel (médecin coordinateur du pôle d 'appui au maintien en emploi) est intervenu lors du colloque Cancer et travail organisé au Centre Léon Bérard par l 'association Entreprise et cancer. A cette occasion, il a présenté les nouveautés apportées par la loi du 2 août 2021 en termes de prévention de la désinsertion professionnelle, ainsi que les dispositifs d 'accompagnement au retour au poste après un arrêt de travail de longue durée.

Toujours en lien avec l 'association Entreprise et cancer, initiatrice du projet, le Dr Patricia Neddam (médecin coordonnateur d 'AST Grand Lyon) et Marie-Pierre Bellemein-Noël (assistante sociale et conseillère du travail) ont participé à un podcast sur

l 'importance des coopérations médicales (oncologue, médecin traitant, médecin du travail…) dans la prise en charge des salariés atteints d 'un cancer.

CANCER ET TRAVAIL

Le Dr Régis Badel a une nouvelle fois pris la parole auprès des publics de la session printanière de l 'Ecole de la sclérose en plaques (Sep) qui s 'est déroulé d 'avril à juin 2022. L 'école de la Sep a pour vocation d 'informer les personnes nouvellement diagnostiquées, sur les impacts de cette maladie et les dispositifs d 'aides existants pour les malades.

HANDICAP

Au-delà d 'une prise de parole lors d 'un événement organisé par Etre en réseau (réseau national des entreprises mobilisées en faveur de l 'inclusion, des politiques handicap et de la prévention), on note la première participation d 'AST Grand Lyon au salon Handica. Pendant deux jours, les 1er et 2 juin 2022, les équipes d 'AST Grand Lyon se sont mobilisées sur le salon pour informer les publics sur les questions d 'accompagnement au maintien en emploi.

RETOUR AU POSTE APRÈS ARRÊT DE LONGUE DURÉE

Un long travail de fond mené par AST Grand Lyon et les autres services du Rhône (Agemetra, Presta Ain et Beaujolais, BTP Santé au travail), en partenariat avec la Carsat, l 'Assurance Maladie et Cap Emploi 69 a abouti à une vaste campagne de promotion de la visite de pré-reprise (VPR). Dispositif essentiel pour favoriser le retour au poste dans de bonnes conditions des salariés en arrêt de longue durée, la VPR a été expliquée et promue par l 'élaboration et la diffusion d 'un kit de sensibilisation sur le sujet. Des supports de communication (affiches, plaquettes, guides employeurs…) ont ainsi été produits et largement diffusés au plus grand nombre.

Béatrice Icard
RESPONSABLE DE SITE

Témoignage

PAPYRUS : UNE INTERVENTION DU PAME QUI FAIT BONNE IMPRESSION

Le Pôle d'appui au maintien en emploi (PAME) intervient quotidiennement sur des situations individuelles complexes qui touchent des salariés en risque de désinsertion professionnelle. Retour sur une action globale menée auprès d'un salarié d'une entreprise adaptée en vue d'adapter son poste de travail à son état de santé.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

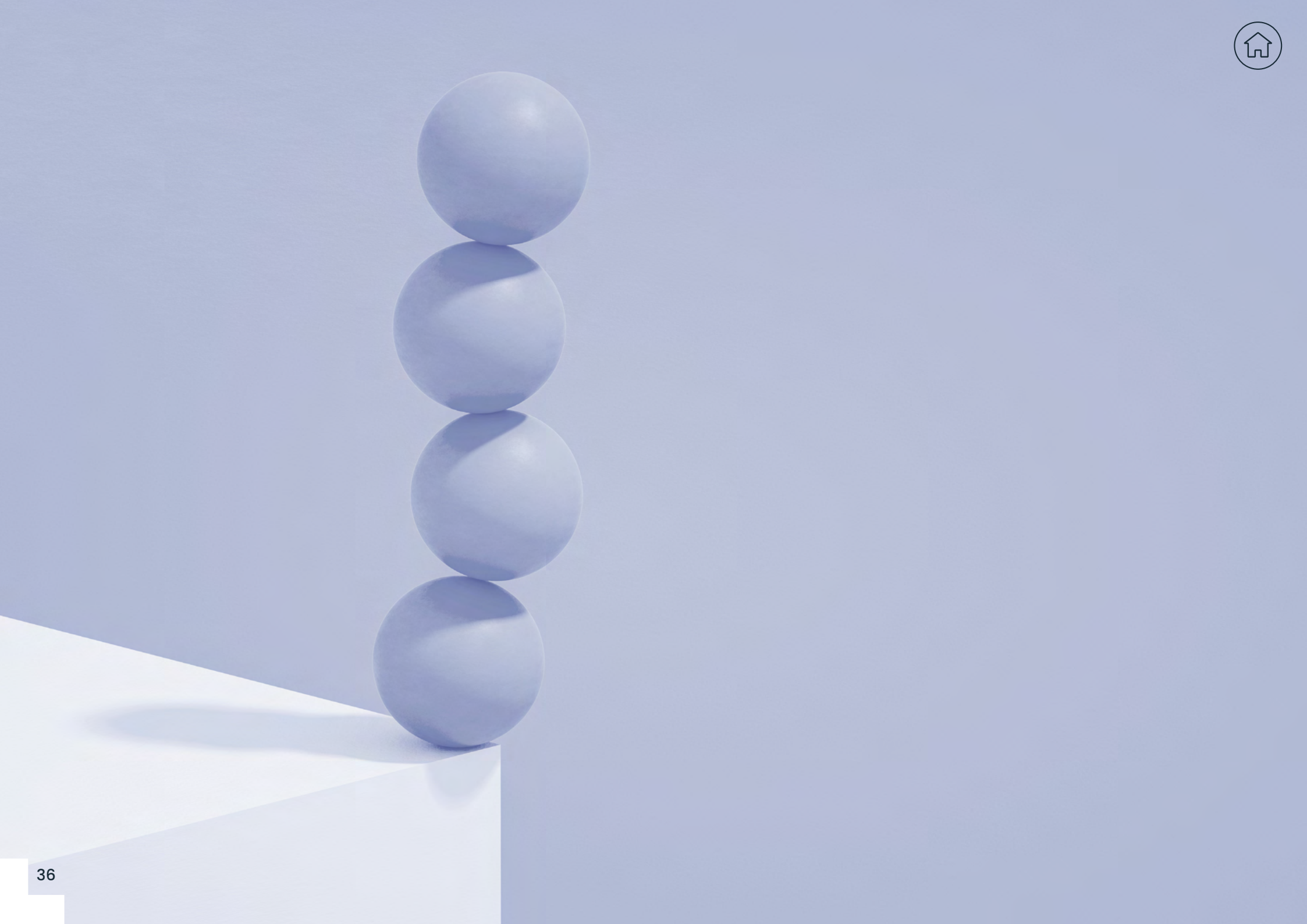

05

Prévention des risques professionnels

Au-delà de l'offre pléthorique de webinaires et d'ateliers proposés aux employeurs, l'année 2022 aura été marquée par le déploiement de Mon document unique (MDU) et le lancement d'actions collectives fortes, telles que la semaine de la santé auditive. Les interventions des préventeurs et médecin du travail en entreprise ont, quant à elles, continué à satisfaire pleinement les employeurs qui n'ont pas hésité à s'emparer et à tirer profit de l'offre de services d'AST Grand Lyon.

Webinaires et ateliers collectifs

161
WEBINAIRES RÉALISÉS
pour 187 proposés

2287
PARTICIPANTS
pour 3850 inscrits

Détail des webinaires

NOUVELLE LOI SANTÉ TRAVAIL 1 session 503 Participants	DOCUMENT UNIQUE 31 sessions 375 Participants	TÉLÉTRAVAIL 21 sessions 210 Participants	PRISE EN MAIN DE L'OUTIL MON DOCUMENT UNIQUE 1 session 220 Participants	RISQUES PSYCHO-SOCIAUX 25 sessions 155 Participants	RISQUE ROUTIER 11 sessions 117 Participants
ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL 6 sessions 78 Participants	DUERP DANS LE SECTEUR TERTIAIRE 1 session 76 Participants	PACK PRÉVENTION TERTIAIRE 9 sessions 61 Participants	RISQUE BRUIT 10 sessions 55 Participants	FLUIDES ET HUILES DE COUPE 1 session 49 Participants	MOIS SANS TABAC 12 sessions 44 Participants
DUERP DANS LA LOGISTIQUE 2 sessions 40 Participants	RISQUES CHIMIQUES 2 sessions 23 Participants	GARDIENS D'IMMEUBLES 4 sessions 11 Participants	TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES 21 sessions 250 Participants		

Catherine Jandard

RESPONSABLE HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ERGONOMIE DE LA PLAQUE RHÔNE-ALPES DE STELLANTIS & YOU

Témoignage

STELLANTIS &YOU : « ON DEVIENT TOUJOURS MEILLEURS ENSEMBLE »

On a toujours besoin des autres pour bien faire les choses. C'est ainsi que Catherine Jandard, responsable hygiène sécurité ergonomie de Stellantis &You Rhône-Alpes, pourrait résumer la philosophie de sa collaboration avec AST Grand Lyon.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Fanny Bianca-Mansuy

RESPONSABLE QSE

Témoignage

DELTALYS : DE LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE À L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Deltalys est une jeune entreprise proposant une solution innovante de filtration des biogaz, une activité prometteuse qui porte forcément son lot de risques professionnels. Fanny Bianca-Mansuy, responsable QHSE, fait grandir la démarche de santé et sécurité en parallèle de la croissance de l'entreprise. Tout cela avec le concours d'AST Grand Lyon.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

Les actions collectives emblématiques de 2022

Fin mars 2022, 1500 adhérents ont reçu dans leur boîte mail une invitation pour assister à une action collective de prévention autour de la profession de gardien d'immeubles. Quatre propositions de webinaires. **[...]**

Continuer de lire l'article.

Interventions en entreprises

6 785

ACTIONS TERMINÉES POUR LE COMPTE DE **4 493** ADHÉRENTS

(22,6 % du total des adhérents)

44 %

des actions terminées sont des actions en milieu de travail menées par des médecins du travail ou des infirmiers en santé travail ;

56 %

sont des interventions de préventeurs

1 322

FICHES D'ENTREPRISE RÉALISÉES

196

PARTICIPATIONS À DES CSE / CSSCT

Hotline

277

RÉPONSES AUX APPELS ENTRANTS

1 725

APPELS SORTANTS POUR PROMOTION DE L'OFFRE DE SERVICES

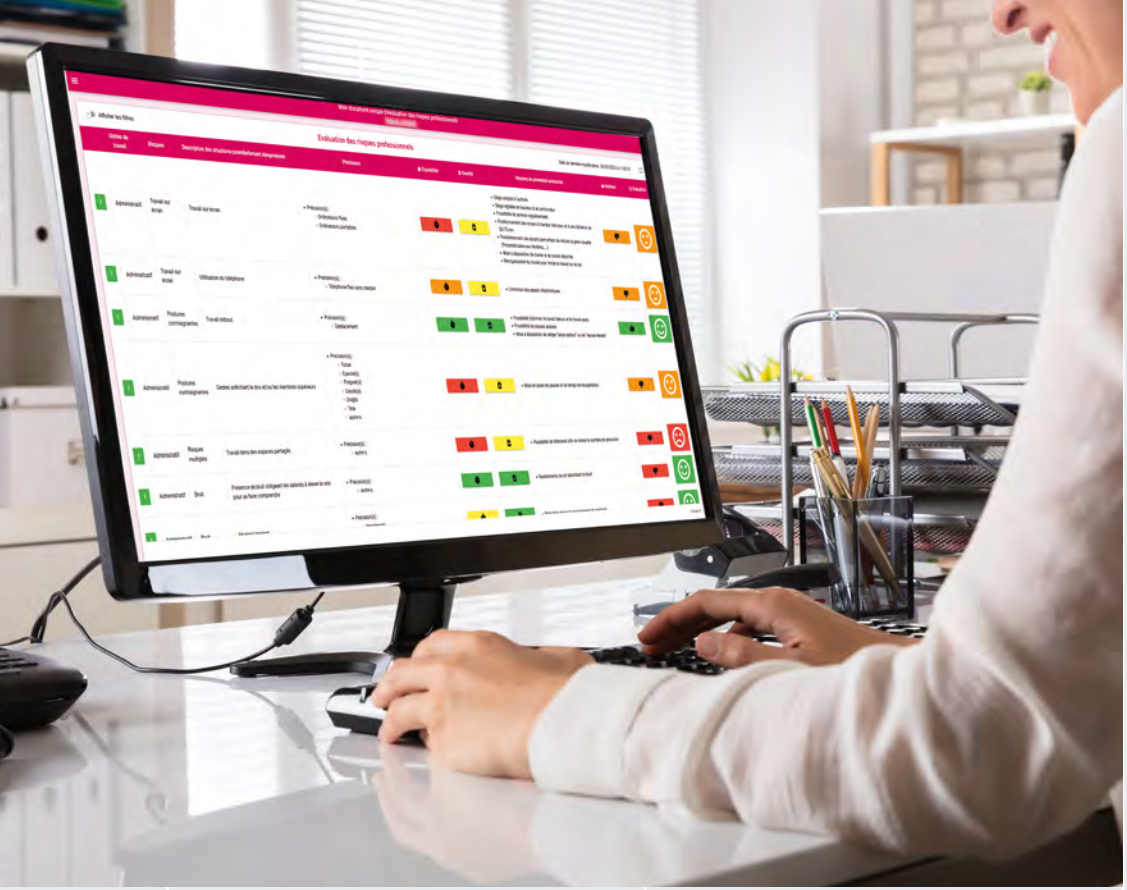

Évaluation des risques professionnels : 2022, l'avènement de Mon Document Unique (MDU)

Avec le lancement de Mon document unique (MDU), les employeurs bénéficient désormais d'un outil digital simple et pratique pour réaliser et mettre à jour leur évaluation des risques. Une solution qui tombe à point nommé dans un contexte réglementaire qui réaffirme l'importance du document unique. **[...]**

Continuer de lire l'article.

Patrick Lassus
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Témoignage

UNE DÉMARCHE CONCRÈTE QUI A PRIS NOTRE FONCTIONNEMENT EN COMPTE

Patrick Lassus est directeur général de Nocrates-Viacitis, un éditeur de logiciel pour les exploitants de transports collectifs de personnes à mobilité réduite ou à la demande. Il conserve le souvenir de l'écoute et du pragmatisme du conseiller AST Grand Lyon qui l'a accompagné dans la rédaction de son document unique.

LIRE LE TÉMOIGNAGE

2022

Remerciements

Un immense merci aux entreprises adhérentes qui nous ont ouvert leurs portes pour témoigner dans ce rapport d'activité. Malgré leur intérêt, tous les témoignages n'ont pu être publiés. Mais que tous les témoins qui ont accepté de nous accorder du temps pour partager leur vécu de leur expérience avec AST Grand Lyon soient ici remerciés.

Retrouvez l'intégralité
du rapport d'activité ici :

Rapport
activité

ast
Grand Lyon
Santé au travail

www.astgrandlyon.fr

Conception : sevanova.com – Crédits photos : iStock – Adobe Stock – Freepik